Ecole de LA TOUR-ROUSSILLON 2020-2021

Compte rendu du premier conseil d'école

Personnes présentes : Mairie : M. ROUX, maire de la commune, Mme DANIEL, élue en charge de l'école. Parents élus : Mme BILLOIS, Mme MAACHOU , Mme OCULI, Mme PANI-PIRE, M. VINZ Enseignantes : Mme COSTE, Mme PELLEGRINO, Mme PETTINATI, Mme JACOB (à distance)	**Personnes excusées :** Mme FAMELART, IEN de la circonscription de Carros 3 Vallées ; Mme NOAILLY Eve, enseignante RASED. **Début du conseil d'école :** 16h45 L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à :** 19h30.

Points à l'ordre du jour	Eléments à discussion	Décisions/Avis/Propositions
Rôle et fonctionnement du conseil d'école :	- vote le règlement intérieur de l'école - adopte le projet d'école - donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc. - donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles - peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.	
Parents élus au conseil d'école le 9 octobre 2020	Vote par correspondance uniquement depuis cette année. Taux de participation : 66.13% (en hausse), malgré une école fermée du 2 au 7 octobre (tempête Alex) **-Les titulaires :** BILLOIS Magali : magali.t@wanadoo.fr OCULI Emilie : milly.06@hotmail.fr PANI-PIRE Emmanuelle : pp.emmanuelle@gmail.com **-Les suppléants :** BARCELO MARION : marionbarcelo@yahoo.fr (enfants scolarisés sur Clans temporairement) MAACHOU SOUAD : smaachou@hotmail.com VINZ Frédéric : fredericvinz@gmail.com	Pour l'an prochain, rappeler aux familles que rayer ou entourer un nom, transforme le bulletin en bulletin nul.
Présentation des effectifs :	**Au 1 septembre 2020 : 47 élèves** **A partir du 1er décembre : 41 élèves** Depuis la reprise du 2 novembre et la tempête Alex, 2 élèves sont en inscriptions temporaires à CLANS (déménagement provisoire), 3 instructions en famille temporaires et déménagement d'une élève de CM2. **Les effectifs peuvent laisser supposer une fermeture de classe.** Remarque : Des familles se sont renseignées auprès de la directrice ou des enseignantes pour des inscriptions pour la rentrée 2021.	En tant que nouveau représentant des écoles au SIVOM, M. le Maire doit faire un point sur les besoins dans les diverses communes du SIVOM. Il précise que des terrains sont constructibles sur la commune et qu'il y a des projets.
Règlement intérieur :	Présentation :	Approbation du règlement intérieur.
Livret scolaire (LSU) et carnet de suivi des apprentissages :	**Rencontre avec les parents** pour rendre les livrets et les carnets de suivi. 2 rencontres proposées par les enseignantes, à la fin du premier semestre vers février puis lors du 2 ème semestre vers fin juin- début juillet. LSU envoyé par mails. **Des rencontres sont possibles durant le premier semestre pour les élèves de cycle 2, notamment pour les CP.**	

Points à l'ordre du jour	Eléments à discussion	Décisions/Avis/Propositions
Activités Pédagogiques Complémentaires	**Organisation des APC :** 12h50 à 13h20.En petits groupes, les élèves y participent après accord des responsables légaux.	
Projet d'école 2020-2024	Il définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il se base sur les 4 axes projet académique : AXE 1 : Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et s'engager : un enjeu pour la citoyenneté de demain AXE 2: Permettre à chaque élève de construire son avenir : une stratégie de réussite AXE 3: Favoriser l'équité territoriale : une volonté de justice sociale AXE 4 - Favoriser le développement professionnel de tous les personnels : un enjeu de réussite et d'épanouissement. *Notre projet d'école est construit à partir des analyses des résultats des évaluations nationales, en fonction des constats des besoins et points forts des élèves et de notre spécificité d'école rurale. Il est notamment axé autour du développement durable.*	Le document présenté est en attente de validation par Madame l'Inspectrice.
Projets pédagogiques :	**Cross du collège : Annulé** (COVID + Vigipirate). **Objectifs :** Courir contre la maladie +liaison cm2-6ème.	Renouvellement l'an prochain.
	Election des représentants des élèves : Education Morale et Civique : élections des élèves délégués en cycle 2 et 3 Election d'une éco-déléguée dans la classe des CM. Présentation des projets et des demandes des élèves.	En raison de la COVID, les élèves élus ne sont pas présents. Les élus de la mairie répondront aux élèves.
	Education musicale : M. Gilles MOTTET professeur de l'Ecole Départementale de Musique, interviendra durant le 1ème semestre. Le mini-concert sera reporté (intempéries et COVID).	La directrice renouvellera la demande pour que les interventions se poursuivent l'an prochain.
	Enseignement de la natation : 8 séances, au 1er trimestre pour les CM1- CM2, une demande de modification des horaires a été accordée (8h30-12h00/ 14h00-16h30). 4 séances réalisées sur les 8, annulation des autres car fermeture de la piscine d'Isola (COVID + Vigipirate).	Même demande de modification des horaires sera faite pour les maternelles et les CP-CE1-CE2
	Enseignement du ski scolaire : Du CP au CM2, 8 séances prévues à partir du 7 janvier, tous les jeudis. Une demande de modification d'horaire a été faite (8h30-10h00/ 12h-16h30). Organisation : départ 12h00 retour à 16h30 / Le SIVOM paie les bus et le forfait à la demi-journée/ Le conseil départemental paie les moniteurs à la demi-journée, fournit le matériel de ski aux enfants et participe légèrement dans le transport. **Si le nombre d'accompagnateurs (skieurs et non skieurs) est insuffisant le cycle ski risque d'être annulé.** **Cette année, l'équipe s'est renseignée pour skier à la journée avec des moniteurs, nous sommes en attente d'un accord financier** (environ 5016 euros +le prix de la location des 2 bus)	**Ski à la journée réalisable si :** -Financement par la mairie, SIVOM… - Suffisamment de parents skieurs agrées - Autorisations de sorties signées par toutes les familles. **Dès que nous aurons des retours, les familles seront informées.**

	Eléments à discussion	Décisions/Avis/Propositions
Projets pédagogiques :	**<u>L'école du dehors:</u>** Les élèves des classes de cycle 1 et 2 devaient faire classe en extérieur (dans la nature de façon différente) une fois par semaine pour les cycles 2 et tous les 15 jours pour les maternelles.	Les sorties sont annulées jusqu'à nouvel ordre (plan Vigipirate + l'arrêté préfectoral). Reprise dès que possible.
	<u>Projet d'une éco-école :</u> **L'équipe travaille afin que l'école devienne une éco-école et obtienne une labellisation.**	
	<u>Randonnées</u> (ou balades) **<u>à pied/ânes</u>** pour découvrir l'environnement « proche » de l'école, (faune, la flore…)	Projet réalisable lorsque les sorties seront autorisées
	<u>Bibliothèque :</u> La bibliothèque de Roussillon a réouvert. Dès que possible, l'équipe pédagogique prendra contact avec les nouvelles « mamies lectrices » afin de mettre en place des projets.	Reprendre le chemin de la bibliothèque avec les élèves.
Sécurité :	**PPMS (projet particulier de mise en sécurité) : Risques majeurs et Risques liés à un attentat ou une intrusion.** <u>Rappel : **en cas de déclenchement du PPMS, les élèves sont en sécurité dans l'école.**</u> Un exercice à l'oral sur les différentes façons de réagir a été effectué avec un accent mis sur « l'attentat intrusion ». Un test 'évacuation incendie a aussi été réalisé le 16/10/20. **Portail ouvert sans contrôle pour la garderie (avant 8h30 et après 16h30)**. Le portail est maintenant fermé, mais comme il n'y a pas d'ouverture à distance avec un visiophone cela pose d'autres problèmes de sécurité. **RSTT : Registre de santé et de sécurité au travail** :Toutes les personnes utilisant l'école peuvent signaler un problème/danger ou y inscrire une observation. La directrice y inscrit tous les points importants (concernant les travaux relatifs à la santé et à la sécurité dans l'école) qui ont été signalés à la Mairie par mails, par appels téléphoniques ou lors de rencontres.	Pour faire « l'exercice attentat intrusion : évacuation », nous attendons que la mairie puisse mettre en place les structures nécessaires. En raison de la tempête, les travaux et les devis ont eu du retard. Pour le grand portail, la mairie étudie déjà un nouveau système avec l'électricien. Il sera mis en place le plus rapidement possible.
Rôle et fonctionnement ECOLE/SIVOM	**Ecole** : Les questions sur les apprentissages, sur les difficultés scolaires, sur la pédagogie, sur la vie des élèves durant le temps de classe se posent aux enseignantes (ou à la directrice). La directrice rappelle également que les enseignantes ont leur liberté pédagogique. **SIVOM** : Les questions sur la cantine, la garderie, les transports scolaires se posent au SIVOM (Mme LAUGIER) sur rendez-vous. Ces questions qui concernent la vie de l'école et des élèves peuvent être évoqués en conseil d'école, mais nous ne sommes pas aptes à apporter des solutions.	Si les parents ont des questions, ils peuvent se rapprocher des parents qui ont été élus. Une remontée collective pourra être réalisée comme cela s'est déjà fait par le passé.
Temps périscolaire	**Cantine** : Les élèves ont souhaité dire que les repas étaient meilleurs que l'année dernière et en sont très contents. Ils ont émis d'autres souhaits. **Les menus sont disponibles sur l'application "La Tour-sur-Tinée" ainsi que devant l'école.** **Bus** : Le port du masque est également obligatoire dans le bus par les adultes et les élèves à partir du CP. D'autres points ont été évoqués et des solutions seront cherchées.	La mairie rencontrera le restaurateur afin de discuter des points évoqués par les élèves. Concernant le bus, le SIVOM se rapprochera des services concernés pour trouver des solutions.

Points à l'ordre du jour	Eléments à discussion	Décisions/Avis/Propositions
Coopérative scolaire et compte rendu financier du compte OCCE :	Mandataires : Mme Pellegrino et Mme JACOB, Parent vérificateur des comptes depuis plusieurs années : Mme BILLOIS Solde au 31/08/20 : 2744.09 euros **Solde réel :406.07 euros** Recettes : 2231.03, (actions photos, chocolats, cartes et calendriers, participations volontaires des familles) Dépenses : 926.21 (*Tous les chèques n'ont pas été encaissés, il reste 2338.02 euros en attente : achats de livres de littérature pour les classes, ainsi que de matériel pédagogique).* Les fonds de la coopérative sont utilisés en complément des crédits du SIVOM. L'argent sert pour les projets ne pouvant pas être pris en charge par les budgets du Sivom ou de la Mairie. Cet argent sert par exemple pour l'achat de matériels pour les projets : matériel de manipulation, achats pour les cadeaux de la fête des mères et des pères (fournisseurs non payables par le SIVOM), achat d'aliments pour les élèves, outils pour le jardin, fournitures pour les expositions, achats de boissons et de nourriture pour la réalisation de nos fêtes (gouter de Noël, galettes, carnaval…), paiement des « extras » lors des sorties (chocolats chauds lors du ski, glaces pour les sorties,…), pour l'achat de certains livres et albums, pour l'achat de jeux pour la cour, pour le bricolage…. Les crédits du SIVOM étant suffisants pour pourvoir aux besoins de base en fournitures (cahiers, fournitures pour la classe…) et ouvrages scolaires (matériel pédagogique et manuels scolaires dans les différentes disciplines, sauf si besoin de réassort durant l'année). La Mairie participant également pour les gros achats comme les trottinettes et les vélos. A titre indicatif pour ceux qui ne savent pas combien offrir à la coopérative de l'école, les parents qui participent donnent entre 15 et 30 euros en moyenne, certaines familles ont donné plus. **Nous remercions tous les parents qui participent volontairement à cette ressource importante pour la vie de l'école.**	Des actions pour financer nos projets : -La vente de chocolats : -La vente de photos de classe (date à définir) -Vente de produits issus des dessins des enfants (proposition des parents élus). Des parents élus font des propositions afin de « motiver les parents » à participer à la coopérative. L'équipe pédagogique discutera de ces points en conseil coopératif.
Questions et points divers	**Hommage à Samuel Paty:** lundi 2 novembre, un hommage a été rendu dans les toutes les classes en présence de M. Roux Thierry, Mme Daniel Nicole et la directrice. Une minute de silence a été observée. Toutes les classes poursuivront le travail commencé ce jour-là en éducation morale et civique.	
	Direction : Mme JACOB, est déchargée une fois par mois et remplacée par, M. BOURDERON Olivier . En cas d'absence de Mme JACOB, Mme PELLEGRINO Alexandra (enseignante des CM1-CM2) prend en charge la direction de l'école sur place. Elle gèrera les urgences. Concernant le côté administratif, Mme JACOB continuera de le faire à distance.	
	Absence des enseignantes : En cas d'absence, la circonscription met en place un remplacement. Comme nous sommes une petite école de 3 classes, nous sommes prioritaires sur d'autres écoles. S'il n'y a pas d'enseignant, les élèves qui seront présents à l'école seront répartis dans les autres classes. Mme Coste nous annonce sa grossesse, elle devrait être en congé maternité à partir du mois de mars 2021. Félicitations à elle et à sa famille. La circonscription est informée et le	

	remplacement est déjà prévu.	
Points à l'ordre du jour	**Eléments à discussion**	**Décisions/Avis/Propositions**
Questions et points divers	**Site internet :** L'équipe est en attente du nouveau code d'accès, ainsi que d'une formation afin d'effectuer les mises à jour.	Proposition : mettre sur le site les photos des vêtements oubliés à l'école.
	Questions relatives au post-confinement : Les élèves ont révisé des notions vues durant le confinement en français et en mathématiques durant la 1ere période. Lorsque c'est nécessaire, des aides sont mises en place au sein de la classe. Mme NOAILLY Eve, enseignante du réseau d'aide (RASED) intervient en cycle 2. Les parents des élèves concernés sont informés de la situation et de ce qui est mis en œuvre pour aider leur enfant. Utilisation des APC : Ce temps de travail en petit groupe pendant 30 minutes plusieurs fois par semaine permet d'approfondir l'aide envers les élèves les plus fragiles. Pour les maternelles, les élèves sont moins autonomes que les autres années, mais cela se travaille également.	
	Questions relatives au port du masque : (Point longuement évoqué lors du conseil d'école) **Le masque est obligatoire pour les élèves à partir du CP.** L'équipe enseignante reste à l'écoute mais rappelle **qu'il s'agit d'un protocole sanitaire national, qu'elle a l'obligation de le respecter et de le faire respecter. Qu'il n'y a pas d'alternatives autorisées.** Les enseignantes ont adapté l'enseignement pour qu'il y ait des alternances entre temps de classe et temps d'EPS. L'EPS est le seul moment où les enfants ne sont pas masqués. Les enseignantes répondent que **les élèves supportent plutôt bien le masque, certains élèves ne souhaitent pas l'enlever en sport.** Les élèves n'ayant pas un masque adapté à la taille de leur visage sont gênés et le réajustent constamment, ce qui perturbe leur concentration pendant qu'ils travaillent. Un temps de formation sur les gestes barrières et le port du masque a été fait dans les classes par Mme BILLOIS. L'équipe insiste sur ce point : **l'objectif du port du masque étant de limiter la propagation d'un virus pouvant développer des formes graves chez les personnes à risque, il est essentiel de penser à l'intérêt de tous et d'appliquer le protocole sanitaire afin de limiter la contamination des élèves mais aussi de leurs proches ainsi que des personnels travaillant à l'école. Cette mesure, bien qu'elle soit contraignante pour tous, est de loin préférable à une éventuelle seconde fermeture des écoles.**	Mme Billois, représentante des parents, également infirmière précise que le fait de torsader/vriller les élastiques des masques adultes pour les raccourcir rend totalement inefficace le port du masque car cela crée des "vides" au niveau des joues. **Il est conseillé aux parents de se procurer des masques adaptés à l'âge de leur enfant et cela pour des raisons sanitaires mais également pour des raisons de confort** (l'enfant oubliera plus facilement le masque s'il est adapté à son visage et ne le gêne pas). Nb : en cas de masque trop grand il est recommandé de faire un nœud derrière les oreilles au niveau des élastiques plutôt que de les torsader/vriller.
<u>Rappel concernant la COVID</u>	**En cas de suspicion,** les élèves doivent rester chez eux, les parents doivent appeler leur médecin et informer l'école de la situation et de son évolution. <u>**C'est le médecin traitant ou de la plateforme Covid qui dira ce qu'il faut faire (tests, date de retour à l'école…)**</u>. **En cas d'absence d'un enfant en raison de la COVID, une continuité pédagogique sera mise en place.**	La directrice rappelle qu'une foire aux questions est régulièrement mise à jour par le ministère et qu'elle est transmise par mails aux familles dès lors que des changements concernent l'école.

Points à l'ordre du jour	Eléments à discussion	Décisions/Avis/Propositions
Travaux et aménagements	**<u>Pour la sécurité :</u>** **-Grand portail** : Changer le système d'ouverture du portail **-Dégâts dus à la tempête : Un mur de la cour doit être renforcé.** La zone est mise en sécurité et les élèves ne peuvent pas s'approcher. **-Création du portail supplémentaire à côté de la classe des cycle2 :** **-Communication entre les classes pour le PPMS intrusion :** des nouveaux talkies-walkies sont prévus, nous attendons des informations complémentaires afin qu'ils puissent être en lien avec ceux de la gendarmerie. **- PPMS : « option évacuation »** **-Brises-vues** : ils ont commencé à être posés, ils seront terminés après la pause du portail. **-Dans les classes** : Vérifier l'étanchéité et trouver une solution pour que nous n'ayons plus d'infiltrations. Lors de la tempête, il y a eu des infiltrations et des accumulations d'eau dans certaines salles. Mme SCAVO et Mme WALLET, ont fait un travail formidable de nettoyage. A la reprise, plus rien n'était visible. La directrice profite de ce conseil pour que les parents soient informés de ce travail important. **<u>Travaux divers :</u>** **-Cycle 2 :** changer l'ampoule ou vérifier l'alimentation électrique (allumage automatique) des WC, vérifier 2 stores. **-Changer les tapis de sol :** dans les WC des cycles 3, en prévoir un supplémentaire pour l'entrée des cycles 2. **-Eclairage extérieur** : nécessaire pour que le soir et le matin en période hivernale, les entrées des classes et surtout de la garderie puissent être éclairées. **<u>Internet :</u>** Changer la prise internet (maternelle) et vérifier le branchement de la classe de cycle 2. En attendant qu'internet fonctionne normalement, les enseignantes partagent leurs forfaits.	Des devis sont en cours pour le système d'appel et d'ouverture du portail. Mur : Une fois l'expert passé, les travaux pourront commencer. La tempête a retardé la pose du portail. Il sera mis en place dès que l'intervenant pourra le faire. **PPMS : « option évacuation »:** La mairie est en train d'étudier un système, dès que la meilleure solution sera trouvée, elle sera mise en place. <u>Proposition de la directrice :</u> mettre un programmateur afin que la lumière ne s'allume qu'à certaines heures en période hivernale (6h50-8h et 17h15-19h30, horaires de présence des élèves ou du personnel périscolaire.) La mairie a pris en charge les différents points évoqués et des études sont en cours.

<u>Conclusion et remerciements</u>

Dans le contexte actuel qui s'avère difficile, sur le plan sanitaire ainsi que sur le plan sécuritaire, soyez assurés que toute l'équipe éducative fait de son mieux pour que les élèves soient accueillis dans les meilleurs conditions possibles tout en conciliant l'application du protocole sanitaire, du plan Vigipirate et du respect des besoins des élèves (épanouissement sur les plans physique et émotionnel). Nous restons à l'écoute et sommes disponibles si vous avez besoin de discuter.

N'hésitez pas également à vous rapprocher des parents élus qui sont très actifs et nous font remonter toutes vos remarques, propositions et inquiétudes. L'équipe des enseignantes, les remercient pour leur implication et leur efficacité.

La directrice remercie également au nom de l'équipe, les parents pour leur participation à nos projets (sorties, coopérative scolaire, temps offert…), la Mairie et le SIVOM pour leur participation financière à tous nos projets.

Signature du président du conseil d'école. Pellegrino

Signature du secrétaire : Pellegrino